



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Devant la mascarade et les irrégularités : Les délégués SUD-Rail ne siégeront plus au Conseil de Discipline...

La direction multiplie les Conseils de Discipline pour des faits qui ne devraient pas relever d'un tel niveau de sanction.

Et dans plusieurs cas, la direction instruit les dossiers disciplinaires uniquement à charge contre les agents en écartant soigneusement tous les éléments qui tendent à prouver la bonne foi des agents concernés. Tout ce qu'il y a de plus inéquitable en somme !

Nous avons constaté depuis déjà longtemps que l'avis des 3 membres salariés ne comptait finalement pas dans la décision finale du directeur de région qui suit systématiquement le vote des 3 cadres supérieurs.

Pour rappel, le Conseil de Discipline est composé d'1 président (de la direction régionale) qui ne vote pas, et de 6 membres qui votent, 3 cadres supérieurs et 3 délégués du personnel. Et c'est le directeur de région qui statue à la fin après avoir pris connaissance des 6 votes.

Dernièrement, des irrégularités ont été constatées lors des conseils de discipline (nouveaux éléments à charge sortis du chapeau par la direction en plein Conseil de Discipline alors que ces éléments ne figuraient pas dans le dossier et ne permettaient donc pas de préparer la défense, multiples interventions arbitraires du président, propos tendancieux exprimés par le président sur des éléments sans rapport avec les faits reprochés à l'agent, ...).

Mais on vient d'atteindre le summum de la mascarade avec plusieurs irrégularités qui ont eu lieu lors d'un Conseil de Discipline qui se tenait en ce mois de septembre.

Plusieurs irrégularités flagrantes vis-à-vis du RH0144 fixant les garanties disciplinaires : Interruption de séance à l'initiative du président pour aller s'isoler et passer un coup de fil (pour prendre les ordres ?) à un dirigeant extérieur au Conseil, puis se réunir ensuite avec les 3 seuls cadres supérieurs avant le vote parce que le message délivré était sûrement inavouable devant les 3 représentants salariés. Allez, basta, on a compris la mascarade... et SUD-Rail ne cautionnera pas de telles pratiques !



Les Conseils de Discipline ne sont devenus qu'un passage obligé pour la direction mais en aucun cas un exercice démocratique et juste dans le cadre des procédures disciplinaires !

C'est après une profonde réflexion que les délégués SUD-Rail de la région de Lyon ont pris la décision de démissionner des Conseils de Discipline :

- Sédentaire Exécution Mobilité Rhône-Alpes
- Sédentaire Maîtrise Mobilité Rhône-Alpes
- Agents de Conduite Mobilité Rhône-Alpes

En agissant ainsi, SUD-Rail espère créer un électrochoc pour que les salariés traduits devant le Conseil de Discipline puissent enfin être traités convenablement et dans les règles !

SUD-Rail invite les autres organisations syndicales à en faire de même !

SUD-Rail continuera par contre évidemment d'assurer la défense des agents traduits devant les Conseils de Discipline et mettra tout en œuvre pour faire respecter les droits de ces agents !

Le Fer Solidaire

12 Sept, 21 Sept et encore après...

Dans la branche ferroviaire nous vivons déjà une course au dumping social entre les salariés. Cette course conduit à la remise en cause, morceau par morceau, du statut et de la réglementation. La publication des ordonnances va aggraver la situation. Dans les autres branches aussi, la casse du code du travail donne un pouvoir supplémentaire au patronat pour licencier. Le but est d'instaurer la peur comme moyen de pression contre les salariés qui s'opposent, résistent face à cet arsenal libéral qui supprime leurs droits, détruit des emplois, abaisse les salaires pour augmenter les profits de quelques-uns.



Oui, les travailleurs resteront mobilisés contre le plan Macron

Malgré les attaques médiatiques que subissent les cheminots depuis quelques semaines pour affaiblir la mobilisation, les travailleurs du rail ne sont pas dupes. Se mobiliser aujourd'hui contre la casse du droit du travail, c'est aussi se mobiliser contre le « plan Macron » dans son ensemble, notamment la casse du modèle social français, de ses services publics et du système ferroviaire !

La fédération SUD-Rail appelle à l'unification du mouvement social !

Alors que plusieurs journées de mobilisation, appelées par plusieurs structures, syndicales et politiques, sont programmées, la fédération SUD-Rail appelle à renforcer les luttes partout où c'est possible et appelle l'ensemble des salariés qui n'était pas dans l'action le 12 Septembre à rejoindre le mouvement.

Dans le même temps, SUD-Rail appelle à l'unification du mouvement social autour d'un front unitaire syndical, politique et associatif. Unis, nous pourrions gagner et imposer une autre répartition des richesses ainsi qu'une autre vision de la société.

En lutte jusqu'à la victoire

Union syndicale
Solidaires

Des adhérents et militants FO et CFDT rejoignent SUD-Rail sur notre région.

Le positionnement clairement en faveur de la loi travail 2 des confédérations FO et CFDT font que des travailleurs du rail, adhérents et militants de ces organisations, les quittent et rejoignent actuellement SUD-Rail.

Les salariés et les cheminots refusent d'être renvoyés au XIX siècle !

Salariés du public, du privé, retraités, étudiants, chômeurs nous sommes tous concernés et plus que jamais devons être conscients des enjeux à venir.

Refuser les ordonnances, c'est refuser de renvoyer les salariés au droit du travail du 19ème siècle. Refuser le plan Macron, c'est se donner une chance d'avoir une autre vision que celle de la régression sociale au profit de quelques-uns.

Le 21 Septembre et après... Restons mobilisés contre le coup d'état social du représentant des puissants !

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org



Restons en marche contre le plan MACRON !



Le Top 10

des raisons de se mobiliser contre la Loi Travail jetable

1. 63 % des français-es ne font pas confiance à Emmanuel Macron pour réformer le code du travail.
2. Cette loi n'est que la première d'une série de réformes toxiques qui vont nous faire très mal.
3. 46 % des gains des mesures fiscales prévues par Macron vont aller aux 10 % les plus riches.
4. Les actionnaires, les PDG et les managers ont déjà bien trop de pouvoirs dans l'entreprise.
5. En plafonnant les indemnités pour licenciement abusif, on légalise la délinquance patronale.
6. Les PME n'ont pas besoin d'une nouvelle loi Travail, mais qu'on les aide à remplir leurs carnets de commandes.
7. Cette loi va peser particulièrement sur les femmes et accroître les inégalités professionnelles.
8. Avec le CDI de chantier, l'employé-e pourra être remercié sans préavis, le jour où l'employeur le décide.
9. Du coup, on aura encore plus de mal pour louer un appartement ou obtenir un prêt.
10. À l'avenir, seuls les médecins devraient avoir le droit de faire des ordonnances !

Avec la casse du code du travail,

Macron veut inventer le salarié jetable, vieux rêve du patronat !

Macron dit vouloir « libérer le travail » par ses ordonnances. Mais dans sa vision du monde, la liberté du travail c'est sa liquidité. Le travail doit être négociable à vue, achetable et jetable d'un clic de souris comme un titre financier. Micro-jobs en Allemagne, contrats « zéro heure » en Grande-Bretagne, plateformes de « jobbing » autoproclamées « économie collaborative », figurent ce rêve qu'il conviendrait de généraliser. Les travailleurs du rail et les cheminots ne sont pas en dehors de ce mouvement, à l'heure où l'ouverture à la concurrence du système ferroviaire et les transferts de contrats de travail des cheminots sont d'actualités, laisser casser le droit du travail sans réagir, c'est hypothéquer l'avenir des travailleurs du rail !



La modernité, ce n'est pas le travail jetable, c'est le travail collaboratif dans lequel chacun a son mot à dire et est reconnu dans ses particularités. Le monde du travail ne doit pas opposer « ceux qui réussissent » à « ceux qui ne sont rien », les « entrepreneurs » aux « fainéants » comme le fait Macron aujourd'hui. Pour la fédération SUD-Rail, tous ceux qui bénéficient du travail doivent déterminer ensemble les règles de leur collaboration ; un monde où le profit ne sera pas un but mais un outil ; un monde où le travail sera l'école de la démocratie, et la démocratie un outil de travail. Il faut construire nos luttes sociales, celles qui s'annoncent maintenant doivent nous permettre d'en préciser encore davantage les contours, car c'est en reconstruisant l'espoir que nous résisterons le mieux.

Vous pouvez aussi trouver de nombreuses informations sur la page Facebook du syndicat régional :

Syndicat Régional Sudrailly



Encore des restructurations pour les agents du Matériel prévues au 1^{er} janvier 2018 et les cheminots, particulièrement ceux du collège exécution, vont les payer lourdement !

L'ex Technicentre de Lyon devenu le Technicentre TER Rhône-Alpes (après avoir été séparé du Technicentre TGV de Gerland) avait fusionné avec le Technicentre de Chambéry en 2016. La direction vient de présenter au CER du mois d'août, la fusion du Technicentre TER Rhône-Alpes avec la partie Clermont Ferrand du Technicentre Auvergne-Nivernais (la partie de Nevers serait rattachée au Technicentre Bourgogne Franche Comté).

Le Technicentre Auvergne Nivernais est donc supprimé... de nombreux emplois au siège par conséquent le seront aussi.

Sur le périmètre Rhône-Alpes, le bilan emploi est surprenant, jugez plutôt : une qualif D (emploi senior) supprimée, par contre 1 qualif H, 4 qualif F et 1 qualif E en plus...

Et les déqualifications et requalifications sont faites selon la même logique : une déqualification de D à C, par contre une requalification de F à G et une de H à Cadre Supérieur. Vous aurez compris qui va encore se gaver avec cette restructuration !

Et le déroulement de carrière des agents d'exécution sera encore davantage bloqué qu'il ne l'est, la fusion lors des notations dès 2018 n'arrangera pas les choses (perte d'environ 10 Positions de Rémunération chaque fois qu'il y a une fusion, donc en 2 ans, cela fait 20 PR perdues).

La direction veut aussi mutualiser la gestion du personnel et la formation en les rattachant à la DR pour constituer un pôle régional... là aussi les suppressions de personnel vont inévitablement venir derrière !

Quant aux représentants du personnel, leur périmètre ira de Bourg Saint Maurice/Modane jusqu'à Clermont Ferrand soit près de 400km... Et la direction prétend vouloir faire du dialogue social !?!

Qui peut encore croire en cette direction là ?

Zoom sur la réorganisation à la Traction...

Après avoir mis à mort les ECT de notre région en intégrant les ASCT dans des ESV organisés par produits, le 1^{er} septembre les établissements ETRA et ET Alpes ont été liquidés à leur tour pour laisser place à une direction traction TER AURA. Est-ce d'ailleurs vraiment un établissement quand on voit que le mot établissement a disparu pour donner la place à Direction traction TER AURA ???

Pour SUD-Rail il y a fort à parier que cette dissolution n'est qu'une première étape avant l'intégration des ADC dans des établissements multi métiers du type ESV.

Si nous ajoutons à cela les projets de la direction de rattacher les ADC de Scaronne (Tégévistes) à un établissement Voyages axe Sud Est, les ADC des PNI, PAC LOC dans un autre établissement et le détachement depuis le 1^{er} septembre des CRML de Scaronne à l'ESV NFL, nous avons là le pilotage direct des tractionnaires par les activités.

Alors pourquoi tout cela ? Uniquement pour regrouper tout le personnel dédié à une activité ou un produit en vue de préparer à la filialisation ; la filiale Transkeo en est un bel exemple et sur notre région le projet Leman express semble prendre le même chemin.

Tout le monde se souvient du conflit de fin 2011 où les ADC de Saint Etienne ont mené une grève de 77 jours. Ce conflit avait pour principale revendication le refus d'être intégré dans l'établissement ETSVL... Et bien ils avaient raison puisque 6 ans après ils réintègrent un établissement traction.

Cela confirme bien que l'entreprise n'en a rien à faire de l'avis des cheminots qui sont sur le terrain mais cela démontre aussi l'incohérence de la politique menée par la direction !

Avec un périmètre couvrant pratiquement toute la région AURA et plus de 1500 agents, SUD-Rail s'inquiète de l'éloignement des cheminots du nouvel établissement.

✂

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.

Sud Rail

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

Solidaires Union syndicale



Le Fer Solidaire

www.sudraillyon.org